



LES ARCHERS DU DONJON

SAINTE GENEVIEVE DES BOIS (91)

Numéro d'agrément FFTA 0891162

<http://archers-donjon-91.sportsregions.fr>



Organisent leur Concours en Salle 2 x 18m les 19 & 20 janvier 2019

Sélectif pour le Championnat de France et Scratch pour les Arc Nus

Lieu du concours : Gymnase Romain Rolland (parcours fléchés et voir plans joints).
Rue des Ecoles 91700 STE GENEVIEVE des BOIS (près de la Gare)

Ouverture du Greffe : 1 heure avant le début des tirs

Horaires des tirs : Samedi 9 h 00 - 13 h 00 - 16 h 30
Dimanche 9 h 00 - 13 h 30
Inspection du matériel ¼ d'heure avant chaque départ.
Deux volées d'essai.

Inscriptions : 9,50 € pour toutes les catégories, à faire parvenir par écrit à :

Jean Marc LEBEGUE
30, avenue Alsace Lorraine – 91700 SAINTE GENEVIEVE des BOIS
Téléphone : 06 74 68 57 77
Email : jm.lebegue@free.fr

Limite des inscriptions le 12 janvier 2019

Pour être maintenue, toute réservation doit être confirmée par son paiement reçu dans les 5 jours qui suivent.

VOUS DEVREZ PRÉSENTER AU GREFFE UN DES JUSTIFICATIFS PRÉVUS AU REGLEMENT
Il sera souhaitable de présenter au Greffe votre attestation de licence sur le support de votre choix

Une tenue blanche ou de Club sera appréciée. **Chaussures de sport obligatoires**

Les animaux ne sont pas admis dans le gymnase

L'usage de flèches carbone est laissé à l'entière responsabilité de l'utilisateur.

Blasons : Arcs classiques : Poussins Arc limité à 18 # (si plus certificat médical exigé).... Blason de 80cm
Benjamins, Minimes..... Blason de 60cm
Autres catégories..... Blason de 40cm
Arcs à Poulies : Tri-spots verticaux
Arcs nus pour les Cadets Blason de 60cm
Arcs nus pour les Juniors, Seniors 1 à 3..... Blason de 40cm
(Possibilité de choix d'un Tri-spots vertical à l'inscription, pas de modification possible ensuite)

Récompenses (*) : Aux trois premiers de toutes les catégories officielles FFTA.

Par équipe : 3 meilleurs scores sur les 4 tireurs inscrits

Arcs classiques « Hommes » « Dames » -- **Arcs à poulies** « Hommes » « Dames »

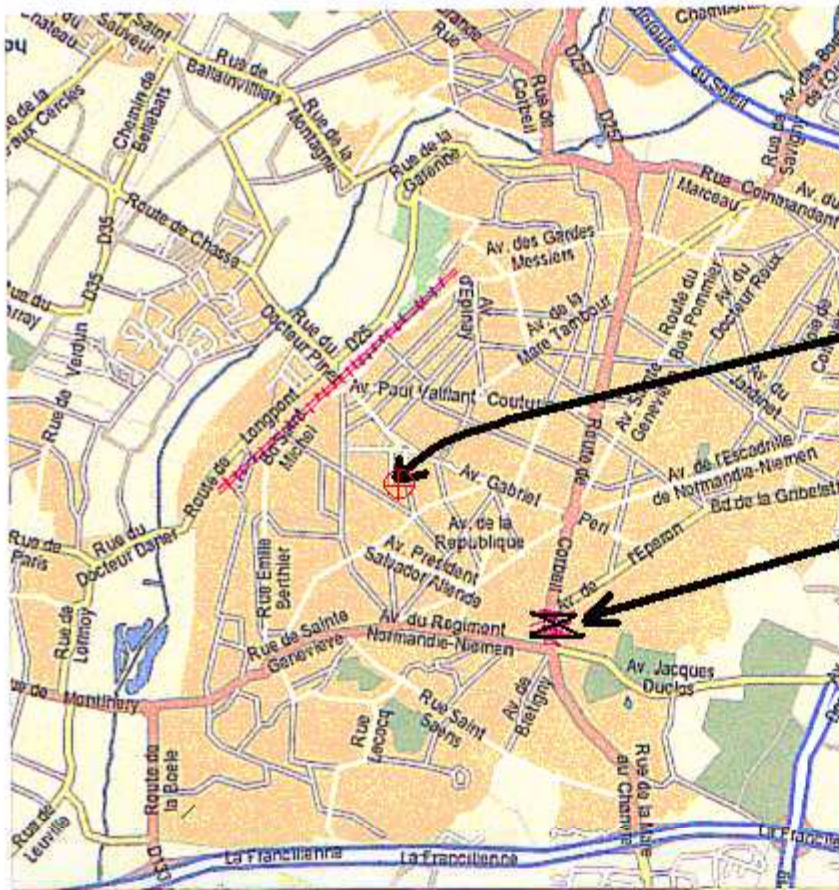
- Pas de mixité dans les Equipes -

Pour l'équipe classique Jeunes (Benjamins à Juniors confondus dans l'équipe, mixité H/F autorisée)

La composition des équipes devra être déposée au greffe avant le départ du 1^{er} Tireur

Remise des prix : Dimanche vers 17 h 00, suivie d'un pot de l'amitié

BUFFET et BAR PENDANT TOUTE LA COMPETITION



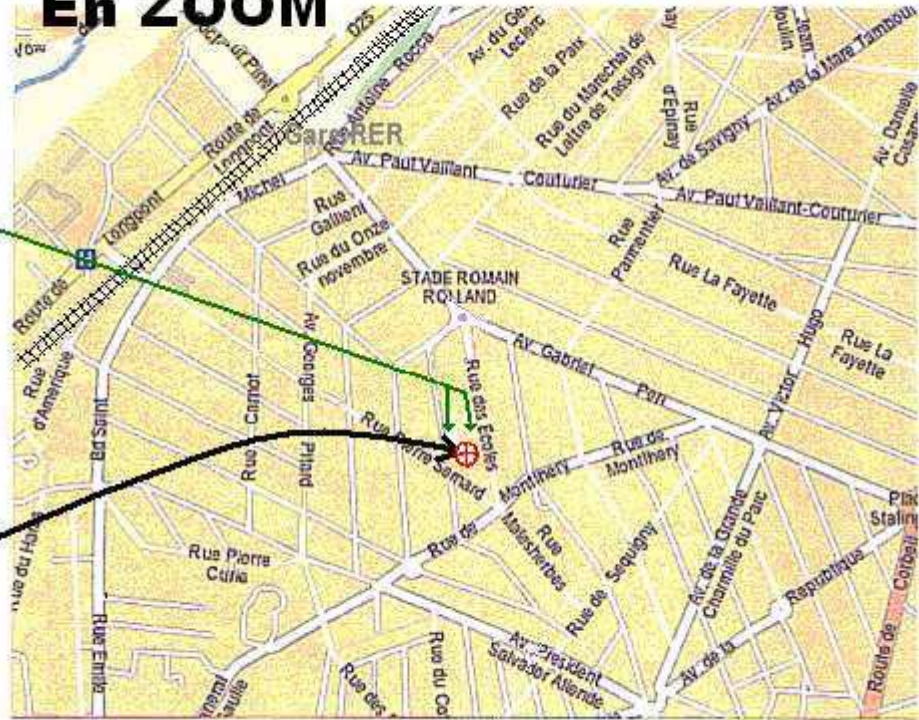
*C'est là
Les Parkings
Rue des Ecoles
et
Rue Romain Rolland*

*Route barrée
le dimanche
matin car
Marché*

En ZOOM

**PARKINGS
aux choix**
↓
rue des Ecoles
ou
rue R Rolland

*C'est
là*





LES ARCHERS DU DONJON

SAINTE GENEVIEVE DES BOIS (91)



FFTA 0891162



<http://archers-donjon-91.sportsregions.fr>

Concours de TIR en SALLE des 19 et 20 JANVIER 2019

N°	Nom Prénom	N° Licence	Catégorie			Homme ou Femme	Type de BLASON	ARME			Départ 1 Samedi 09 h 00	Départ 2 Samedi 13 h 00	Départ 3 Samedi 16 h 30	Départ 4 Dimanche 09 h 00	Départ 5 Dimanche 13 h 30
			P.B.M.C.J	S1	S2			S3	CL Classique	CO Poulies					
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

Les Equipes sont à déclarer au plus tard, avant le départ de leur premier tireur

Identifiez vous

Compagnie ou Club: Numéro FFTA:

Responsable des Inscriptions:

Adresse:

Téléphone Email :

Votre règlement joint:

Montant du Chèque

..... x 9,50 euros

Soit..... euros

L'établir à l'ordre de: **SGS TIR A L'ARC**
Les Archers du Donjon vous remercient.

Prère de renvoyer avec règlement à: **Jean Marc LEBEGUE 30 av Alsace Lorraine 91700 STE GENEVIEVE des BOIS**

Comment souhaitez vous les résultats ? - Par Email - Remis après la proclamation à un de vos Archers présents (prière d'entourer votre choix)